



Assemblée Générale Ordinaire & Extra ordinaire
GECE Languedoc Roussillon
20/07/2016 – Saint-Affrique (12)

Présents :

- . BENEZECH Max, Eleveur MP
- . CANCHES Georges, Enseignant /Eleveur MP
- . CANCHES Sylvie, Adhérente du GECE MP
- . CRECHE Claude, Adhérent du GECE MP
- . DONNAIS Lilian, Adhérent du GECE MP
- . MAURIN Jean-Claude, Adhérent du GECE MP
- . RIOU Yves, Adhérent du GECE MP
- . ROSELL François, Eleveur MP
- . BROSSETTE Thierry, Adhérent du GECE LR
- . DEROSCH Christèle, Adhérente du GECE LR
- . DESCHANELS Géraldine, Adhérente du GECE LR
- . GOBART Jean-Claude, Vice Président du GECE LR
- . LARACINE Michel, Trésorier du GECE LR
- . MAURIN Marie, Membre du Conseil d'Administration du GECE LR
- . MEGE Martine, Adhérente du GECE LR
- . NOGUEIRA Antonio, Membre du Conseil d'Administration du GECE LR
- . PASCAL Isabelle, Adhérente du GECE LR
- . PESQUET Brigitte, Membre du Conseil d'Administration du GECE LR
- . PESQUET Jean-Jacques, Président du GECE LR
- . TEMPIE Gérard, Secrétaire du GECE LR

Membres Absents du GECE LR mais excusés et ayant donné leur pouvoir:

1. BECHARD Didier, Membre du Conseil d'Administration du GECE LR (le pouvoir donné à JJ. Pesquet)
2. BEUCHER Robin, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné à C. Derosch)
3. BOIRAL Bernard, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné à M. Laracine)
4. BOUDON Jean-Paul, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné à JJ.Pesquet)
5. BRUN Olivier, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné à C. Derosch)
6. CALVIN Hugues, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné à M. Maurin)
7. COOPER Russel, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné à G. Tempié)
8. VANDEKERCKHOVE Guillaume, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné à JCl. Gobart)
9. FAURE Catherine, Adhérente du GECE LR (le pouvoir donné JCl. Gobart)
10. LAMBERT Emilie, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné à B. Pesquet)
11. LAMORINIERE Gaëtan, Membre du Conseil d'Administration du GECE LR (le pouvoir donné M. Maurin)
12. MARION Didier, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné B. Pesquet)
13. MILETTO Cécile, Adhérente du GECE LR (le pouvoir donné à C. Derosch)



14. RICHARD Sandy, Trésorière adjointe du GECE LR (le pouvoir donné à G. Tempié)
15. ROUX Alain-Noël, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné à JC. Gobart)
16. SAUVAYRE Jean-Luc, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné à M. Laracine)
17. SZYMANEK Adam, Adhérent du GECE LR (le pouvoir donné à M. Laracine)
18. TOUSSAINT Jean Luc, Adhérent GECE LR (le pouvoir donné à G. Tempié)
19. WATTEAU Sophie, Adhérente du GECE LR (le pouvoir donné à JJ. Pesquet)
20. HEILIGER Catherine, Adhérente du GECE LR (le pouvoir donné à B. Pesquet)

Membres Absents du GECE LR mais excusés :

21. RIGHINI Florence, Adhérente du GECE LR
22. ROY Jean-Baptiste, Adhérent du GECE LR

Ouverture de séance : 19h15

Sylvie CANCHES, au nom du Directeur de l'Ecole de Saint-Affrique, a fait une présentation de l'Ecole en indiquant l'importance qu'avait la filière cheval au sein de celle-ci et précisant par ailleurs que notre réunion se tenait dans les locaux réservés à la formation adulte de l'Etablissement.

Le Président adresse ses remerciements à la Direction de l'Ecole qui a permis que cette réunion importante, puisqu'elle devrait permettre l'ouverture de notre association à tous les éleveurs de chevaux d'endurance de la Région Occitanie, puisse se tenir à mi chemin entre les deux ex régions. Il en rappelle l'ordre du jour:

Assemblée Ordinaire

- 1) Approbations des comptes annuels 2015.
- 2) Point sur la situation du site internet –opérationnalité et financement
- 3) Point sur la constitution du Conseil des Equidés « Occitanie »

Assemblée Extra Ordinaire

- 1) Ouverture de l'association aux éleveurs de Midi-Pyrénées
- 2) Organisation des concours d'élevage d'Ispagnac

Assemblée Générale Ordinaire

APPROBATION DES COMPTES ANNUELS – 2015 -

1. La situation des comptes est présentée par le trésorier. Des explications sont données sur le retard de réception des factures des courses organisées par le Lycée de Vézénobres de 2014 & de 2015. La situation globale à fin 2015 se présentant comme suit :

- a. **Le compte en banque** présente un solde créditeur de **7.413,14 €**
- b. Le compte « **FFE/Compet Organisateur** », après enregistrement des opérations créditrices liées aux courses de Vézénobres 2014 & 2015 (engagements et subvention Fonds Eperon/SHF), présentait un solde créditeur de **8.294,52 €**.
- c. Le « **compte SIF/CLUB - GECE LR** » présente un solde créditeur de **785,20 €**.
- d. Le « **compte Engageur GECE LR** » présente un solde créditeur de **50,00 €**



La situation consolidée de l'ensemble des comptes se présente comme suit :

Situation consolidée des comptes GECE au 31/12/2015	
Compte Société Générale	7 413,14
Compte FFE-SHF organisateur année 2015 (08/12/2015)	8 294,52
Solde compte Engageur année 2015	50,00
Solde du compte SIF à fin 2015	785,20
Resultat consolidé des comptes GECE	16 542,86

- e. Le solde cumulé au titre des activités menées par le GECE LR en 2015 et incluant les factures à régler au titre des courses de Vézénobres de 2014 et 2015 s'établit comme suit :

I. Solde créditeur en banque à fin 2015	7 413,14 €
II. Solde créditeur du compte organisateur FFE	8.294,52 €
III. Facture Vézénobres de 2014	- 3.329,28 €
IV. Facture Vézénobres de 2015	-3 613,33 €
V. Solde créditeur du « compte SIF GECE »	785,20 €
VI. Solde créditeur du compte « Engageur GECE »	50,00 €

Soit un résultat consolidé de + 9.600,25 €

VALIDATION A L'UNANIMITE

POINT SUR LE SITE INTERNET – OPERATIONNALITE & FINANCEMENT

2. Il est rappelé que le site internet est maintenant opérationnel et que le budget présenté par la Société SEDICOM, pour un montant de 7.420,00 €, tel qu'approuvé initialement, a été respecté.

a. Développement général du site	2.760,00 € TTC
b. Conseil – charte graphique	2.000,00 € TTC
c. Formation	2.160,00 € TTC
d. Hébergement et maintenance/an	500,00 € TTC

Le financement de cette activité est établi comme suit :

- 2.000,00 €** ont été réglés à SEDICOM par le GECE LR en acompte. La subvention acquise de la DRAAF en 2014 ayant été perdue du fait de l'absence de présentation d'un dossier.
- PERSIKLAND doit mobiliser auprès de ses membres un financement d'un montant équivalent soit **2.000,00 €**
- Une subvention de l'ordre de **1.800,00 €** est obtenue de VIVEA au titre de la formation des administrateurs de site.

Un solde de **1.620,00 €** reste à couvrir par les cotisations des membres. Il est à noter qu'à l'exception du financement « formation » obtenu de VIVEA, cette opération sera intégralement financée par les



membres, donnant encore plus de valeur à cette activité menée à son terme. Félicitations et encouragement ont été donnés à Christèle Derosch qui a fait vivre immédiatement ce site.

VALIDATION A L'UNANIMITE

POINT SUR LA CONSTITUTION DU CONSEIL DES EQUIDES OCCITANIE.

3. Le Président rappelle qu'un évènement important s'est déroulé au cours du mois de juin avec l'émergence du « Conseil des Equidés d'Occitanie » du fait de la fusion des deux conseils des équidés existants, celui du LR et celui du Midi Pyrénées. Cette évolution est certainement à l'origine de l'ouverture à laquelle nous procédons aujourd'hui.

Le 28 juin dernier, à Narbonne, se sont réunis, en assemblée constitutive, les membres du « Conseil des Equidés Languedoc Roussillon » (CELR) et du « Conseil des Chevaux Midi Pyrénées » (CCMP), afin de créer ensemble et en tenant compte des spécificités de chacune des anciennes régions, le « Conseil des Equidés Occitanie » (CEO). L'ensemble des membres des Conseil des équidés/Chevaux, légitimes des anciennes régions étaient conviés.

A peine créé, le « Conseil des équidés Occitanie » a présenté sa demande d'adhésion à la Fédération Nationale des Conseils des Chevaux de France (FCC). Celle-ci a été examinée et acceptée lors du dernier conseil d'administration en date du 30 juin 2016.

Le cadre de fonctionnement pour une période transitoire a été mis en place et un Bureau provisoire désigné lors de l'assemblée générale constitutive est déjà à pied d'œuvre, avec la composition suivante :

François Cazes – Président (Secrétaire du CCMP),
Jean Jacques Pesquet – Trésorier (Administrateur du CELR),
Rosy Cotaina – Secrétaire (Secrétaire du CELR),
Jean Henry – Vice Président (Vice président du CCMP),
Jean Louis Laurent – Vice Président (Président par intérim du CCMP)
Hugues Calvin - Vice Président (Président du CELR)

Assemblée Générale Extra Ordinaire

Conformément aux dispositions de l'article 11 des statuts le quorum est atteint.

OUVERTURE DU GECE LR A DE NOUVEAUX ADHERENTS

4. Les membres présents ou représentés du GECE Languedoc Roussillon ont pris la décision d'ouvrir l'association à tous les éleveurs de chevaux d'endurance de la nouvelle région Occitanie.

- ✓ en modifiant la dénomination des statuts pour les adapter à cette ouverture,
- ✓ en modifiant le bureau et laisser des postes aux adhérents de MIDIPY qui le souhaitent,
- ✓ en soumettant les actions entreprises et celles programmées aux nouveaux membres qui les feront leurs.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.



VALIDATION A L'UNANIMITE

5. Du fait de son programme d'actions et de sa stratégie de convergence lui permettant de se situer en harmonie avec le nouveau découpage régional, le GECE Languedoc Roussillon propose aux éleveurs de l'ex région Midi Pyrénées, présents dans la salle, d'adhérer à cette association.

VALIDATION A L'UNANIMITE

6. Les membres présents valident la modification des statuts de l'association « **Groupement pour l'Élevage de Chevaux d'Endurance du Languedoc Roussillon** » dont la dénomination devient « **Groupement des Eleveurs de Chevaux d'Endurance d'Occitanie** », à l'occasion de cette Assemblée Générale Extra Ordinaire en ouvrant ses statuts aux éleveurs de chevaux d'endurance de l'ex région Midi Pyrénées.

VALIDATION A L'UNANIMITE

7. Les éleveurs présents de l'ex région Midi Pyrénées qui ont manifesté leur souhait d'intégrer le Groupement ainsi élargi sont :

Messieurs	Lilian DONNAIS, Claude CRECHE, François ROSELL, Yves RIOU, Rémi BOSQUART
Madame	Sylvie CANCHES

8. Ils ont tous signé leur adhésion au « **Groupement des Eleveurs de Chevaux d'Endurance d'Occitanie** » et leur adhésion a été acceptée à l'unanimité.

VALIDATION A L'UNANIMITE

9. Les nouveaux adhérents ayant souhaité faire partie du Conseil d'Administration sont :

Messieurs	Lilian DONNAIS, Claude CRECHE, Yves RIOU, Rémi BOSQUART,
Madame	Sylvie CANCHES

Lors de cette assemblée générale extra ordinaire, tous les adhérents présents, à jour de leur cotisation 2016 ont procédé à l'élection des cinq candidatures désirant entrer au Conseil d'Administration.

VALIDATION A L'UNANIMITE

10. Afin d'assurer une évolution équilibrée de cette ouverture vers tous éleveurs de la nouvelle région Occitanie, le Conseil d'Administration est dorénavant composé comme suit :



Sont élus au Bureau Directeur :

- Mr PESQUET Jean-Jacques : Président 06 08 47 60 85
jj.pesquet@wanadoo.fr
- Mme CANCHES Sylvie : Vice Présidente 06 88 69 25 09
fermedugriou@aol.com
- Mr LARACINE Michel : Trésorier 06 10 78 95 65
cboisseron@wanadoo.fr
- Mme RICHARD Sandy : Trésorière Adjointe 06 84 77 27 17
elevage.des.baraques@orange.fr
- Mr TEMPIE Gérard : Secrétaire 06 18 29 69 11
gerard.tempie@free.fr
- Mme BARTAIRE Sophie : Secrétaire Adjointe 06 33 16 76 74
sophie.bartaire@orange.fr

Sont élus Membres du Conseil d'Administration :

- Mr GOBART Jean-Claude Membre du C A 06 86 14 49 51
christele.derosch@wanadoo.fr
- Mr BECHARD Didier : Membre du C A 06 88 59 29 23
bechard.didier@gmail.com
- Mr NOGUEIRA Antonio : Chargé des animations 06 15 16 69 79
lecambou@hotmail.com
- Mme PESQUET Brigitte : Membre du C A 06 07 22 69 76
bptop@wanadoo.fr
- Mr. DONNAIS Lilian : Membre du C A 06 26 01 05 35
lilian.donnais@wanadoo.fr
- Mr. Yves RIOU : Membre du C A 06 07 58 75 13
y.riou@arabians.com
- Mr. Remi BOSQUART : Membre du C A 05 65 49 74 13
remi.bosquart@hotmail.fr

VALIDATION A L'UNANIMITE

ORGANISATION DU CONCOURS D'ELEVAGE D'ISPAGNAC

11. Il est confirmé que la manifestation se décomposera en un concours local qui se déroulera le mercredi et un concours régional le vendredi. Comme chaque année notre association soutiendra l'organisation de ces concours et mettra à disposition des dotations pour récompenser les chevaux primés.

La Vice Présidente, Sylvie CANCHES, apportera son concours à Isabelle PASCAL pour l'organisation de cette manifestation.



L'ordre du jour étant vu, la réunion est close à 21 h.

Le Président
M. Jean-Jacques PESQUET

Le Trésorier
M. Michel LARACINE

Le Secrétaire
M. Gérard TEMPIE